

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, selon moi, le député sait fort bien que ce genre de question est inacceptable.

**M. Riis:** Monsieur le Président, j'en poserai donc une autre. Est-il vrai, comme on l'a affirmé récemment, que les sociétés Imasco et Genstar ont versé \$55,830 à la caisse du parti conservateur en 1984?

**M. le Président:** A l'ordre! Manifestement, la question est irrecevable.

**Des voix:** Pourquoi?

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Montréal-Sainte-Marie.

\* \* \*

[Français]

### L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA DÉCISION DE COUPER LES PRESTATIONS—LES PRÉRETRAITÉS

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Madame la ministre, hier à Montréal, des préretraités se rassemblaient afin de contester votre décision de couper les prestations d'assurance-chômage. De plus, des gens de Bell Canada ont confirmé que le directeur du personnel du bureau de Bell Canada a contacté le bureau du ministre et ce dernier leur a affirmé qu'ils pouvaient prendre leur préretraite sans être pénalisés.

Compte tenu de cette information, est-ce que la ministre peut nous dire...

● (1500)

[Traduction]

**M. le Président:** A l'ordre. Il est maintenant 15 heures. A l'ordre. J'ai bien voulu qu'on pose une question de plus, mais j'ai peur qu'à lui seul le préambule ne nous ait amenés au-delà de 15 heures. A l'ordre; à l'ordre, je vous prie.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### PÉTITIONS

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, en vertu de l'article

*Recours au Règlement—M. John Turner*

106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux pétitions nos 331-16, 331-17, 331-18 et 331-19.

[Traduction]

**M. le Président:** Le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) demande à soulever la question de privilège à propos de la période des questions.

\* \* \*

[Français]

### QUESTION DE PRIVILÈGE

LE DROIT DE POSER UNE QUESTION

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, au sujet de ce qui vient d'arriver, j'aimerais vous rappeler, et vous pourrez vérifier les bleus, que ma question était commencée. Vous auriez pu continuer à me permettre de poser ma question...

[Traduction]

**M. le Président:** A l'ordre. Je me ferai un plaisir de vérifier dans les bleus, mais le député constatera que je me suis levé avant qu'il ne commence à poser sa question. J'ai écouté très attentivement le début de sa question. Je peux lui dire...

[Français]

J'ai dit au député que j'ai essayé de permettre une autre question, mais son préambule était trop long pour la permettre.

\* \* \*

[Traduction]

### RECOURS AU RÈGLEMENT

LA DÉCLARATION DU LEADER DU GOUVERNEMENT

**M. le Président:** Le chef de l'opposition (M. Turner) invoque le Règlement.

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, lorsque vous examinerez la question au cours de la soirée, vous ne devriez peut-être pas oublier le petit numéro du leader du gouvernement qui a accaparé une bonne partie de la période des questions.

**M. le Président:** A l'ordre. Le député sait parfaitement que la teneur des questions ou des réponses n'est pas du ressort de la présidence. Ni les questions ni les réponses. A l'ordre.